

**Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011**  
**Canton du Mée-sur-Seine (77)**

**Charte de bonne conduite proposée par Jean-Pierre Guérin**

Attachés aux valeurs de démocratie et aux principes républicains, nous sommes candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars prochains dans le canton du Mée-sur-Seine.

La décentralisation opérée depuis 1982 ayant confié d'importantes compétences au conseil général, dont les membres sont élus au suffrage universel, nous souhaitons que les citoyens soient éclairés en toute transparence et en toute honnêteté sur l'importance de leurs choix et sur l'enjeu des élections à venir.

Frappés par la montée de l'abstention dans nos communes, nous sommes conscients qu'il est de notre responsabilité de candidats et d'élus de donner une image différente de la politique en veillant à la sérénité de la campagne et en appelant au respect mutuel.

Dans ces conditions, nous nous engageons à respecter les principes élémentaires suivants au cours de la campagne des élections cantonales à venir.

**Premier principe: Une campagne respectueuse des personnes**

- Aucune atteinte ne sera portée à la vie privée des candidats.
- Aucun propos ou rumeur attentatoires à la réputation de nos concurrents ne sera autorisé.
- Tout texte à caractère diffamatoire, mensonger ou anonyme sera banni.
- La liberté de circulation et d'expression des candidats dans le canton sera respectée.
- L'attitude des entourages des candidats devra, elle aussi, être exemplaire.

**Deuxième principe: Une campagne respectueuse des électeurs**

- La campagne des élections cantonales visera à informer les citoyens sur les enjeux et les compétences du conseil général.
- Les documents diffusés s'appuieront sur des faits et éviteront les déclarations allusives.
- Par souci de transparence, nous faisons connaître le groupe auquel nous nous rattacherons une fois élus au conseil général. Dans notre cas il s'agit du groupe (*à remplir<sup>1</sup>*)
- Nous nous engageons à respecter les règles de financement des campagnes électorales et invitons les élus des communes du canton à veiller à la prudence en matière d'organisation de manifestations ou d'inaugurations à l'approche des élections.
- La constitution des bureaux de vote assurera une présence équilibrée des partisans de chaque candidat.

**Troisième principe: Une campagne respectueuse du cadre de vie**

- Aucun affichage sauvage n'aura lieu.
- Le papier et les techniques d'impression utilisés pendant la campagne électorale seront respectueux de l'environnement;
- La propreté des lieux sera vérifiée après toute diffusion ou utilisation de salle.

---

<sup>1</sup> Dans le cas de Jean-Pierre Guérin et Jeanine Dupriez, il s'agit de la Majorité départementale de gauche – Groupe des élu(e)s socialistes et républicains de progrès.